

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **1 (1865)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG.

1^{re} année.



JANVIER 1865.

N° 2.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

publiée par

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE.

L'Éducateur paraîtra le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — L'abonnement pour toute la Suisse est de fr. 5. par an. Pour l'étranger le port en sus. — Lettres affranchies. — Prix des annonces, 20 cent. la ligne. — Prix du numéro, 20 cent. — Tout article, toute communication, toute correspondance, devra être adressée à M. Félix Guérig, secrétaire du Comité-directeur.

SOMMAIRE : Manuel de pédagogie ou d'éducation. (Suite). — Comment nous pouvons donner à l'école un élan salutaire. — Bibliographie. Philosophie de l'Éducation par M. Roger de Guimps. — Hygiène scolaire par le D^r Guillaume. — Nouvelles scolaires.

MANUEL DE PÉDAGOGIE OU D'ÉDUCATION.

Chapitre I. Notions préliminaires.

(Suite.)

§ 2. Pour diriger l'Éducation de l'être humain, il faut le connaître.

La connaissance de l'homme, tel du moins que nous le révèlent l'expérience de plusieurs siècles et les progrès de la science, s'appelle l'Anthropologie.

La Pédagogie ou science de l'Éducation doit donc être basée sur des notions anthropologiques.

Mais l'homme devant être considéré sous ses deux faces prin-

cipales, le corps et l'âme, l'Anthropologie ou science de l'homme se divise naturellement en deux parties : l'étude du corps humain (physiologie) et celle de l'âme humaine (psychologie).

Ces deux branches appartiennent à deux ordres de sciences tout différents et séparés complètement même dans l'enseignement supérieur. Pendant que la physiologie appartient aux sciences naturelles, la psychologie est du ressort des sciences morales et philosophiques.

L'instituteur ne peut que gagner, d'ailleurs, à ces excursions dans les deux grands domaines du savoir humain que l'illustre Ampère a distingués sous le nom de *Sciences du Monde matériel* et de *Sciences de l'Esprit* ou du monde moral. (Voir sa *Philosophie des Sciences* ou Exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines.)

Les facultés inhérentes aux organes corporels ont reçu le nom de Fonctions, de Forces ou de Facultés physiques ; les facultés qui se rattachent à la sensibilité et à la volonté se nomment Facultés morales. Les facultés de l'esprit s'appellent aussi les facultés intellectuelles.

Le devoir de l'instituteur est de développer ces trois ordres de facultés. Partant l'Éducation doit être triple et se divise :

- en Education du *corps* ou culture physique,
- en Education de l'*esprit* ou culture intellectuelle,
- en Education du *cœur* ou culture morale.

Le tableau synoptique suivant est destiné à rendre sensibles les données précédentes :

L'homme	{	corps (facultés physiques), Education physique.	
		âme {	esprit (facultés intellectuelles), Educ. intellec.
			cœur (facultés morales), Education morale.

A la culture physique, intellectuelle, morale, on ajoute souvent la culture esthétique ou relative au sentiment du Beau, très importante aussi dans l'Éducation.

REMARQUES.

Malgré les progrès des sciences, les lois de la nature humaine comme celles de la nature en général sont encore loin d'être entièrement connues

et offrent bien des problèmes insondés, sinon insondables. Le somnambulisme et le magnétisme animal sont des indices saillants du côté mystérieux de l'être humain.

Les matérialistes ont en vain nié la dualité de l'être humain. Leurs explications de la substance unique et leur définition de l'âme (condensation de molécules, sécrétion du cerveau, phosphore) ne satisfont pas plus les exigences de la science et de l'expérience que les besoins du cœur.

§ 3. Quelquefois, au lieu de distinguer dans l'être humain deux éléments seulement, le corps et l'âme, on en discerne trois : le corps, l'esprit et le cœur.

Le corps qui sent (sensibilité physique) et exécute ;

L'esprit qui connaît et pense ;

Le cœur qui sent (sensibilité morale) et veut (volonté).

A chacun des trois éléments dont la réunion constitue l'être humain, se rattachent un certain nombre de facultés. Ces facultés figurent comme les divers modes de l'activité corporelle et spirituelle de l'homme.

REMARQUES.

Le cœur et l'esprit sont compris dans l'âme comme la volonté. La volonté cependant, que nous réunissons ici à la sensibilité, comme faculté morale est tout à fait indépendante et semble tenir de l'esprit plus que du cœur.

Parlant des trois grands éléments que nous distinguons dans la culture humaine, le P. Girard dit : « Dans l'Education il y a des points de vue qu'il faut saisir. Le corps, l'esprit et le cœur sont ceux que l'on choisit ordinairement et l'on y ramène tout ce que l'on doit faire pour former la jeunesse. » (Grégoire Girard. Rapport sur l'Institut d'Yverdon, p. 9).

Seulement ces points de vue dont le grand Pédagogue fribourgeois semble faire une affaire de choix et de convenance, sont donnés et en quelque sorte imposés à l'instituteur par la nature humaine. Ce sont des *postulats* de la raison, comme on dit en philosophie, et ils ne peuvent être remplacés arbitrairement par d'autres.

Le mot *faculté* veut dire force, puissance, mode d'action. Quand il s'agit des facultés physiques, on se sert de préférence des termes d'organes et de fonctions.

Dans une psychologie saine, la sensibilité physique (sensation) doit être exactement distinguée de celle du cœur (sentiment).



COMMENT NOUS POUVONS DONNER A L'ÉCOLE UN ÉLAN SALUTAIRE.

Il est des coursiers bien portants et pleins d'ardeur qu'il fait beau voir traîner un carrosse lourd ; rien n'arrête leur élan vigoureux.

Il en est d'autres, usés par les mauvais traitements et les fatigues, qui s'en vont haletant et trébuchant à chaque pas : on dirait que voiture et gens vont rester sur la place.

D'où vient ce pénible contraste que présentent souvent deux attelages marchant côte à côte ? La différence de ces deux attelages ne tiendrait-elle pas en grande partie aux qualités de l'*automédon*, ou pour parler plus simplement, du voiturier qui les dirige ?

Celui qui aime ses chevaux, qui les soigne et les nourrit convenablement, a, dans la règle, des animaux forts et vigoureux.

Celui, au contraire, qui les frappe sans pitié, qui les nourrit mal, qui les laisse au vent, au froid et à la pluie pendant qu'il boit au cabaret voisin, celui-là n'aura jamais qu'un misérable attelage.

Ces faits, tirés de la vie commune, ne sont pas sans rapport avec notre vocation ; une école est un lourd équipage que les élèves sont chargés de faire avancer et le maître de diriger dans leur course.

Que nous aimerions, au moyen de notre journal, redonner une nouvelle vie, un nouvel élan, là où la vie et l'élan manquent à l'école ! Mais en éducation, aussi peu que dans d'autres domaines, il n'existe point de talisman. Celui qui veut mettre son école sur un bon pied, doit payer de sa personne. C'est un combat comme un autre.

Je voudrais aujourd'hui, pour commencer, dire quelques mots sur la manière d'engager ce combat et d'imprimer à l'école un élan salutaire.

Pour faire avancer ses élèves et mettre de l'entrain dans sa classe, on a ordinairement recours au mobile de l'amour-propre : on établit des distinctions, des prix, des récompenses. Ce n'est pas de ce moyen assez connu et beaucoup trop exploité que je me propose de parler ici. Je veux en indiquer d'autres plus féconds, plus salutaires, et qu'il importe bien davantage de faire agir, si nous voulons assurer la prospérité de l'école.

La première pierre à poser dans l'édifice que nous élevons, c'est une bonne conduite publique et privée. Rien ne prédispose mieux les enfants à l'attention, au respect, à l'obéissance, et par conséquent au travail, comme la bonne conduite du maître, unie à un caractère droit et noble, et à un sentiment de dignité personnelle qui lui rend odieux tout ce qui rabaisse l'homme. Que le corps enseignant soit donc avant tout un corps respectable en tout point, et il gagnera en influence sur les élèves, sur les familles et sur la société tout entière. Quand nous aurons tous plus à cœur d'élever notre niveau moral que le chiffre de nos traitements, notre œuvre sera placée sur l'un de ses fondements les plus solides.

Nous devons ensuite, dans l'exercice de nos fonctions, être de cœur et d'âme

à notre travail et porter à tous nos élèves un intérêt véritable, et même si c'est possible, un amour paternel. C'est ici peut-être, c'est-à-dire dans notre zèle, dans notre sollicitude, dans notre amour, que nous manquons le plus. Nous nous plaignons souvent de nos élèves : apprenons à nous plaindre davantage de nous-mêmes ! Le mal que nous croyons voir dans notre classe est le plus souvent en nous-mêmes. Une classe est un miroir dans lequel le maître voit sa propre figure, un écho qui lui renvoie ses paroles. A l'amour du maître, à son zèle, répondent ordinairement l'amour et le zèle des élèves ; à son indifférence, leur indifférence ; à son mépris, leur mépris ; à sa mauvaise humeur, leur mauvaise humeur ; à sa paresse, leur paresse ; à son désordre, leur désordre. Qu'il est nécessaire qu'un instituteur se surveille, se sanctifie, se retrempe chaque jour à la source de toute sagesse, de tout don parfait ! Ce n'est pas dans la poussière de la terre qu'il trouve de nouvelles forces, une nouvelle vie, c'est en allant respirer l'air du ciel !

Une troisième source de force pour le maître et de prospérité pour l'école, réside dans l'autorité même dont l'instituteur est revêtu. Les plus solides appuis de cette autorité sont certainement la conduite et les sentiments dont je viens de parler ; néanmoins, cette autorité a encore besoin de la sanction de l'opinion publique ; autrement le maître pourra souvent manquer de l'ascendant dont il a besoin pour agir sur la volonté de ses élèves. Autrefois, l'autorité entourée d'un prestige sacré, était une puissance à laquelle chacun se soumettait volontiers, surtout lorsqu'elle était paternelle et juste. Aujourd'hui, il n'en est plus de même ; on ne respecte plus guère l'autorité, et l'école souffre de cette décadence. Il nous faut travailler par l'école à relever cet appui de notre édifice social ; et par là nous raffermirons notre pouvoir sur la volonté des élèves, et l'école comptera une force de plus.

L'enseignement nous offre un quatrième moyen d'émulation. Un enseignement trop facile ennuie. Un enseignement trop difficile rebute. Mais un enseignement ménagé de telle sorte qu'il offre aux facultés un exercice suffisant sans toutefois les excéder, les excite et les enflamme. Quelle jouissance ne trouve pas un enfant dans la simple solution d'un problème d'arithmétique ! Prenons bien garde, dans un tel cas, d'avoir l'air de croire que ce qu'il a fait est trop peu de chose, cela le découragerait et éteindrait son zèle. Quand le zèle s'allume dans une intelligence, on ne doit pas l'étouffer en le brusquant, il faut, au contraire, l'attiser et l'alimenter avec précaution.

Mais l'enseignement réclame encore d'autres conditions. Il est à craindre que nous ne nous soyons pas encore bien rendu compte de tout ce qu'exige un bon enseignement. Les facultés sont solidaires les unes des autres, et l'enseignement ne devrait en négliger aucune. Quelle n'est pas, par exemple, l'influence du cœur sur l'intelligence ? C'est du cœur, a dit un moraliste célèbre, que viennent les hautes pensées. Il y a aussi dans l'enfant des facultés passives, réceptives, contemplatives, le sentiment du beau, l'admiration, l'imagination, le sens moral et

religieux, et bien d'autres encore qui demandent à être exercées et qui réclament une place dans l'enseignement. Un enfant ne doit pas toujours avoir l'intelligence tendue. Il lui faut des moments où il oublie qu'il est à l'école, qu'il doit apprendre et retenir, et où ses facultés soient occupées par une lecture intéressante, une histoire édifiante, une digression instructive. Alors son cœur s'ouvre, son imagination travaille, des éclairs traversent son intelligence, il se met à réfléchir, à raisonner, à discuter. C'est ainsi qu'en accordant de temps en temps un peu de relâche aux facultés qu'on exerce plus particulièrement à l'école, et en s'adressant à d'autres, on redonne un nouvel élan, une nouvelle vie aux premières. Une promenade au sein de la nature, une visite dans un édifice public, dans une fabrique, un atelier, forment une excellente diversion aux études sérieuses. Qui dira tout l'intérêt, toute la poésie, tous les sentiments, toutes les pensées que fait naître dans un enfant la contemplation d'une fleur, d'un insecte, d'un ruisseau, d'une machine ! Dans mon enfance, je passais des heures entières à contempler une fourmilière, à faire tourner une roue par un filet d'eau. J'observais, j'étudiais, j'admirais, plus recueilli et plus touché qu'un Cuvier ou qu'un Bernardin de St-Pierre. On se moquait de moi, on avait tort, il eût fallu me conseiller et me diriger. J'ai reconnu plus tard que ces leçons de la nature m'avaient été plus utiles que les sèches nomenclatures de l'enseignement scientifique.

Je passe enfin au plus excellent de tous les moyens d'encouragement et d'émulation : je veux parler de la participation de l'élève à sa propre éducation. Il importe beaucoup qu'on fasse sentir de bonne heure à un enfant qu'il doit être lui-même l'artisan de sa propre fortune. Dès que ce point est obtenu, on peut être à peu près sûr de ses efforts. Il a un but devant lui, et il veut l'atteindre par l'étude, le travail et la prière. Parlons donc aux enfants des besoins de la vie, et de la nécessité de se préparer de bonne heure à leur future vocation ; mais faisons-leur comprendre que pour supporter l'adversité, ils doivent être remplis d'honnêteté, de probité, de justice, de dévouement, de patriotisme, et être mis par la raison, la conscience et la foi, en rapport avec le monde supérieur, comme ils le sont par les sens avec les choses d'ici-bas. Enfin, apprenons-leur, dans cette sphère supérieure de l'existence, à préférer ce qui est impérissable à ce qui n'est que passager, et à mettre leurs talents et leurs facultés, leur corps et leur âme au service de Celui dont ils tiennent toutes choses et à qui ils devront rendre compte de tout. Voilà jusqu'où il nous faut pousser la jeunesse qui nous est confiée, si nous voulons lui imprimer pour la vie un développement salutaire.

Sans doute, cette conception entière et complète du but de l'existence ne se communique pas à l'enfant en un jour. Elle exige du temps, de la persévérance et de la patience. Le temps des semailles est ordinairement un temps de sueur, de soupirs et de larmes. Mais l'expérience prouve que l'instituteur bien pénétré du but de la vie et qui y tend constamment et par toute son activité, parvient

à des résultats réjouissants, malgré tout ce qui ne manque jamais de contrecarrer ses efforts. N'oublions pas, d'ailleurs, que nous sommes forcés d'envisager et d'exercer de cette manière notre sainte vocation, si nous ne voulons pas laisser notre œuvre inachevée. Quelques natures privilégiées peuvent bien se soutenir quelque temps comme d'elles-mêmes dans un certain degré de fraîcheur native et de moralité; mais aucune, à la longue, ne se soutient sans l'épanouissement de ses facultés morales et religieuses, sans l'influence de la grâce divine. Déjà dans l'école nous voyons commencer la dégradation de la nature humaine, lorsque la culture de nos facultés supérieures y est négligée, ou qu'on ne parvient pas à les réveiller ou à les relever dans l'enfant. Nous savons tous par expérience combien le mensonge, la gourmandise, le vol, la méchanceté, des vices secrets, pervertissent le caractère et entravent la marche d'une école. Nous sommes donc forcés, en éducation, de nous élever aussi haut que possible dans la sphère morale et religieuse, si nous voulons donner à nos élèves une impulsion, un développement complet, normal et salutaire.

Quelle vocation que la nôtre! Ah, sans doute, nous sommes tous bien loin du but. C'est ce que, pour mon compte, je sens profondément et avec confusion en écrivant ces lignes. Mais nous ne voulons pas nous décourager. Plus le but est élevé, plus il est glorieux d'y aspirer. Donc, en avant. Nous ne voulons pas seulement avoir le mot de progrès dans la bouche, nous voulons le porter dans nos cœurs, dans nos aspirations, dans notre activité, nous voulons briser, si cela est nécessaire, le cercle trop étroit dans lequel nous pouvons nous être enfermés jusqu'à ce jour, et nous élancer résolument vers les hauteurs glorieuses où la victoire se consommera par le moyen de notre divin modèle.

A tous les instituteurs de la Suisse romande, salut et fraternité!

JULES PAROZ.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

LA PHILOSOPHIE ET LA PRATIQUE DE L'ÉDUCATION

par M. le Baron DE GUIMPS. Paris, 1860. Un fort volume in-8° de 484 pages.

L'année qui précéda la publication de son grand ouvrage, M. de Guimps en avait condensé les idées principales dans un mémoire destiné à être soumis à l'Académie des sciences morales et politiques. Le grand ouvrage dont nous entretenons aujourd'hui nos lecteurs est le développement, et comme qui dirait la démonstration complète et rigoureuse de la thèse de 1859.

On pourrait se demander s'il est possible de philosopher sur l'art d'élever les hommes. En admettant même la chose comme possible, il est encore permis de douter si une philosophie de l'éducation est une œuvre d'une utilité pratique réelle, si elle peut faire découvrir des horizons nouveaux dans l'enseignement.

Philosopher, c'est chercher à découvrir des lois par l'observation des faits. On a philosophé sur l'histoire en recherchant les lois du développement des sociétés dans la succession des faits. On a observé comment les peuples naissent, vivent et meurent, et l'on a auguré ainsi par une espèce d'analogie prophétique sur le sort des nations dont le drame se déroule sous nos yeux. C'est le même procédé empirique qui a été appliqué à l'étude philosophique de toutes les autres sciences. Pour philosopher sur l'art de cultiver les facultés humaines, on a donc dû rechercher le but que doit se proposer l'éducation, les moyens d'atteindre ce but, les lois naturelles qui régissent le développement des facultés existant en germe dans l'enfant. On a dû observer et analyser les faits physiologiques et psychologiques chez l'être humain, puis constater que ces faits se reproduisent d'une manière uniforme, constante et suivant certaines lois. Ces lois ont pu être formulées en principes et sur ces principes on a pu édifier une théorie de l'éducation. Voilà comment une philosophie de l'enseignement est devenue possible de nos jours, aussi bien qu'une philosophie de l'histoire, qu'une philosophie des religions, etc. L'étude de l'homme physique, intellectuel et moral a déjà tant occupé les écoles philosophiques anciennes et modernes qu'il doit être permis de croire que ces efforts ont abouti à quelques résultats positifs et certains. Riches de l'expérience des siècles et de la tradition des grands maîtres, les éducateurs de nos jours doivent pouvoir puiser largement à ce trésor d'observations innombrables et variées sur notre nature et sur nos facultés. Le moment est venu, semble-t-il, de se livrer là-dessus à un travail de synthèse et de condenser en un ensemble scientifique les résultats constatés par l'histoire de la civilisation, aussi bien que par la spéculation philosophique.

Mais à quoi sert une philosophie de l'éducation? C'est presque demander à quoi sert la philosophie en général, c'est révoquer en doute l'utilité de la théorie pour la pratique. Nous renvoyons à l'œuvre profonde et sérieuse de M. Bénard sur le rôle de la philosophie dans l'éducation classique. Nous pensons fermement qu'une bonne philosophie de l'éducation pourrait contribuer à améliorer le monde moral et social sans violence, déchirements, ni réaction. Un ouvrage complet sur cette

matière serait l'un des plus grands services que l'on pût rendre en ce moment à la cause de la civilisation.

Voilà les idées préconçues que nous nous faisons sur le livre de M. de Guimps avant de l'avoir parcouru. Cet ouvrage s'est-il proposé le même idéal? A-t-il rempli toutes les promesses de son titre? Renferme-t-il quelque chose de neuf et d'original sur ce sujet.

Le meilleur moyen de répondre à ces questions, c'est d'analyser l'essai courageux que M. de Guimps a livré aux méditations des amis de l'éducation publique.

Par le mot *Education*, l'auteur entend ici tout ce qui contribue à augmenter les pouvoirs de l'homme, pour son bonheur et pour celui de ses semblables. Le but de cet écrit est de démontrer que la loi de l'organisme préside au développement général de l'homme comme à celui de toutes ses facultés. L'organisme qui régit la nature humaine doit régir également l'œuvre de l'homme. Nous le trouvons dans le langage, dans la société, dans l'histoire. Ainsi l'intelligence est un tout organisé; la pensée, produit de l'intelligence, est aussi organisée. La grammaire est la connaissance des lois de la langue; ces lois sont celles d'un organisme qui représente l'organisme de la pensée. La société est aussi régie par la loi de l'organisme dans ses divers éléments: familles, tributs, états, nations, etc. L'organisme se retrouve aussi dans l'histoire qui n'est que le développement de la vie de l'humanité. L'histoire n'est donc point une succession de faits, mais une vie de l'espèce humaine. Le développement de l'humanité à travers les siècles résulte de l'action combinée de tous les développements individuels; ceux-ci y jouent le même rôle que les organes dans la vie d'un corps organisé.

Cette loi fondamentale de l'organisme appliquée au développement général de l'homme comme à celui de toutes ses parties est la base scientifique de l'éducation: elle en fixe la théorie et en dirige la pratique. Elle se développe dans les principes fondamentaux suivants:

1° L'organisme ne s'approprie que ce qui lui a été livré par le travail de ses organes.

2° L'organe s'accroît et se fortifie par l'exercice et en raison de son activité, tandis qu'il diminue et s'affaiblit dans l'inaction.

3° L'action d'un organe contribue plus ou moins au progrès des autres organes et au développement de l'organisme entier.

4° Tout progrès accompli par l'organisme devient cause et moyen d'un progrès nouveau.

5° Ces progrès sont un enchaînement continu dont les degrés sont insensibles, et qui ne comporte ni sauts, ni lacunes.

6° Le développement de l'organisme n'a pas de temps d'arrêt ; quand il n'y a pas progrès, il y a déchéance.

Après avoir examiné la loi de l'organisme dans l'homme en général, puis dans le développement simultané de ses facultés physiques, morales et intellectuelles, l'auteur cherche à démontrer comment elle en fixe la théorie, comment elle en dirige la pratique. C'est l'objet de la seconde partie.

Ici, M. de Guimps développe ses idées sur le plan des études élémentaires et il émet bon nombre de vues neuves et originales sur les méthodes qu'il désirerait voir mises en pratique désormais pour donner plus de vie, d'intérêt et de solidité à l'enseignement de la langue, du calcul, de la géométrie, du dessin, des sciences naturelles, de l'histoire, etc.

L'éducation physique ou des sens fournit aussi à notre judicieux écrivain l'occasion de faire ressortir les conséquences de son principe fondamental, de manière à développer une âme saine dans un corps sain et robuste.

De l'éducation de l'esprit et du corps, on est conduit nécessairement à celle du cœur. Par éducation morale l'auteur entend celle de la tendance personnelle, de la tendance sociale et de la tendance religieuse. Il signale l'exemple, l'habitude, l'instruction et la discipline comme étant les principaux moyens indirects à mettre en pratique pour fortifier nos bonnes qualités et pour exercer notre cœur à la pratique des vertus.

L'auteur, comme on voit, n'a pas la prétention d'offrir quelque chose de tout à fait neuf sur une science déjà bien ancienne. On retrouve ici les idées de Montaigne, de Comenius, de Locke, de J. J. Rousseau, de Pestalozzi surtout, présentées sous des formes rajeunies qui leur donne en quelque sorte un mérite d'originalité. Le langage de l'écrivain est clair et précis, mais il a toutes les qualités austères d'une thèse philosophique ; M. de Guimps procède un peu à la manière des géomètres : il formule *a priori* son principe fondamental de l'organisme, puis il cherche à en démontrer la certitude et à en déduire tous les corollaires. Cette méthode peut convenir aux mathématiciens et en général aux amis de la pure spéculation. Nous avons quelque peine à concevoir une philosophie de l'éducation où l'élément empirique et historique est préterité, alors surtout qu'il a été publié déjà des œuvres historiques dignes d'intérêt sur l'éducation du genre humain.

Malgré ces réserves, il y aurait de l'ingratitude à méconnaître ce qu'il y a de profondeur d'esprit et de désintéressement dans le livre de M. de Guimps, car c'est une œuvre d'initiative sur la *philosophie de l'éducation*, c'est-à-dire sur une science nouvelle qui est encore à créer : la

voie est frayée, il sera moins difficile à ceux qui la parcourront après l'écrivain vaudois, de faire plus et mieux. En attendant, les éducateurs populaires qui liront et méditeront ce livre accompliront avec plus de lumières et de conscience des devoirs envisagés comme pénibles; ils s'attacheront à rectifier ce qu'il y a de routinier et de machinal dans leurs habitudes d'enseignement; ils comprendront de mieux en mieux qu'ils n'ont pas des vases à remplir, mais des intelligences à *meubler en forgeant et à forger en meublant*, selon l'énergique expression de Montaigne; ils déduiront eux-mêmes les applications nombreuses et fécondes des principes formulés par la philosophie. En un mot, ils s'attacheront davantage à leur mission en s'y dévouant avec intelligence et amour (*).

Ce livre est en même temps une bonne œuvre. Sachons en gré à l'auteur, car il n'y a pas de risques, dans le temps où nous vivons, que son exemple devienne contagieux et que l'on se prenne d'un engouement trop passionné pour les livres, les questions et les hommes d'enseignement.

A. B.

HYGIÈNE SCOLAIRE.

Considérations sur l'état hygiénique des écoles publiques présentées aux autorités scolaires, aux instituteurs et aux parents, par L. GUILLAUME, docteur en médecine, membre de la Commission d'Education de Neuchâtel. — Genève, J. Cherbuliez. 1864.

De nombreux compte-rendus ont été faits de cet ouvrage, la plupart publiés dans les journaux politiques. Peut-être n'aurons-nous que bien peu de choses nouvelles à ajouter à tant de critiques louangeuses. Mais ce livre de M. Guillaume mérite d'autant plus une place dans notre Revue pédagogique qu'il a été dédié à notre Société romande, lors de l'assemblée générale de Neuchâtel.

L'Hygiène scolaire est une question importante à étudier. Disposer les écoles de manière à ce que les élèves jouissent à la fois des conditions nécessaires à la santé, tout en favorisant les progrès, tel est le secret de l'hygiène et tel est aussi le sujet que M. Guillaume a développé dans son opuscule. Son travail se divise en deux parties: l'hygiène proprement dite, et rapports de l'hygiène avec la pédagogie. M. Guillaume est

(*) Nous nous réservons de revenir plus tard sur ce sujet à propos d'une étude sur Mgr Dupanloup et le P. Girard, considérés quant à leurs opinions respectives sur l'étude de la langue maternelle.

entré dans une foule de détails très intéressants que nous ne pouvons donner à nos lecteurs, ce qui serait superflu, du reste, puisque tous en auront déjà pris connaissance. Nous allons cependant les passer rapidement en revue. L'auteur s'occupe de l'emplacement d'une maison d'école, des matériaux de construction, entrées, escaliers, corridors, portes des salles, salles, ventilation, chauffage, éclairage, tables et bancs d'école, lieux d'aisance.

Nous nous associons pleinement aux considérations que nous a présentées M. Guillaume sur ces différentes matières, et nous serions d'avis que les Commissions d'école s'occupassent sérieusement et partout d'opérer les réformes les plus urgentes. Généralement, on s'inquiétait trop peu de l'hygiène dans les écoles, on croyait même avoir tout fait et dans quelques communes trop fait quand on était parvenu à élever quatre pans de muraille percée de quelques ouvertures. Aujourd'hui même encore, on vise à une économie souvent exagérée qui frise la lésinerie. Nous appelons surtout l'attention sur le chapitre de l'ameublement des salles d'étude. En effet, une des causes de l'indiscipline qui règne dans certaines classes, malgré la bonne volonté, la sévérité même des instituteurs, est la fatigue qu'éprouvent les élèves d'être assis trop longtemps sur des bancs sans dossiers et complètement sans appui. Si la discipline souffre de cet état de choses, les progrès des élèves doivent nécessairement s'en ressentir. N'y aurait-il que ce mauvais côté-là, qu'il prouve déjà la nécessité d'y apporter un prompt remède, mais il en existe encore d'autres qui influent directement sur la santé des enfants. Nous n'en citerons qu'une : la déviation de la colonne vertébrale et le déplacement des épaules qui se produit surtout lorsque la table est trop haute pour la taille de l'élève. Nous renvoyons au livre de M. Guillaume. Les planches qui accompagnent le texte feront mieux ressortir la vérité et la justesse des observations de l'auteur. « Le seul moyen, dit M. Guillaume, est d'adopter le système américain qui consiste à placer les élèves d'après leur taille à des tables de hauteur différente et non d'après leur zèle et leur capacité. Je mets même en doute que le système actuel soit salubre aux enfants, parce que les mauvais écoliers groupés ensemble ne font que se distraire mutuellement, tandis que chez les bons, au contraire, l'émotion devient fébrile et les énerve. En les plaçant d'après leur taille, ils seront mélangés et le bon principe prévaudra sur le mauvais, sous une bonne surveillance. »

Arrivons en maintenant aux rapports de l'hygiène avec la pédagogie. L'auteur se prononce d'abord contre « la tendance qu'ont tant de parents de hâter le plus possible l'éducation de leurs enfants, dans le but soit

d'en tirer vanité, soit de pouvoir les retirer plutôt de l'école pour leur faire apprendre une profession. » Il trouve sage la disposition qui fixe à 7 ans l'âge obligatoire d'entrée dans les écoles primaires. Cela ne signifie point cependant qu'on doive priver l'enfant de toute éducation avant la septième année révolue. Il voudrait, au contraire, l'établissement d'écoles enfantines, d'après le système Frœbel, et la création de jardins d'enfants bien organisés.

Plus loin, M. Guillaume s'occupe des programmes. Nous avons été contents d'y trouver une observation que nous avons faite depuis longtemps, c'est qu'un programme trop chargé nuit aux progrès d'une école. L'intelligence de l'enfant n'est pas encore assez développée pour pouvoir retenir à la fois et comprendre une foule de leçons différentes. Un enseignement pareil devient indigeste. A notre avis, l'école primaire ne devrait pas perdre de vue qu'elle doit tendre à un résultat positif : donner à l'élève les connaissances les plus nécessaires dans la vie pratique.

Nous ne finirions pas notre compte-rendu si nous voulions être complet et suivre pas à pas M. Guillaume. Nous aurions à parler des heures les plus convenables pour les leçons, du nombre quotidien des leçons, des pauses entre les leçons, des vacances, des travaux domestiques, des punitions et des récompenses, des leçons d'écriture, de dessin et de chant, de la gymnastique et des exercices militaires. Nous nous arrêterons cependant au chapitre des punitions et des récompenses. Nous ne sommes plus ici de l'avis de M. Guillaume qui voudrait voir mises de côté celles qui existent actuellement. Qu'il y ait une réforme à tenter, nous n'en doutons nullement : le système des punitions n'a pas encore atteint son dernier degré de développement ; mais qu'il faille les effacer, c'est placer le maître dans une position bien difficile. Nous sommes loin d'être partisan de la *férule* : elle est mise au ban de toute sage loi scolaire, nous ne sommes guère plus admirateur du *régime de la terreur*, et nous admettons en principe que les punitions ne doivent être ni nuisibles à la santé, ni trop humiliantes. Mais avant d'interdire toute punition dans l'école, il faudrait arriver à réformer la *famille*. C'est là le commencement et la source de l'obligation où l'instituteur se trouve d'agir avec rigueur. Écoutons encore M. Guillaume. « Les meilleures punitions, dit-il, seraient celles qui priveraient les enfants d'une jouissance quelconque ; mais ces punitions-là sont impossibles dans nos écoles actuelles où les jouissances sont rares et presque inconnues. » Nous ne savons même si en employant ce système on arriverait à la proportionnalité des peines qui est la base de l'impartialité. Notre Revue aura, sans doute, plus d'une fois l'occasion de discuter cette question, et nous voudrions qu'il en sortît tout un sys-

tème nouveau et approfondi de punitions, enfin un système de punitions exécutoires, c'est-à-dire qui ne soient contraires ni aux règles hygiéniques, ni à celles de la raison et du bon sens. Déjà la conférence des instituteurs neuchâtelois va s'occuper à ce point de vue du livre de M. Guillaume. Nous sommes curieux d'entendre ces discussions.

Un mot encore sur les récompenses. M. Guillaume propose les promenades hebdomadaires et s'associe à l'idée mise en pratique dans plusieurs cantons de la Suisse, « de faire faire chaque année aux élèves des différentes classes, qui se sont le plus distingués par leur assiduité et leurs progrès, un petit voyage de quelques jours pendant les vacances, sous la direction de leurs instituteurs. » L'idée nous sourit beaucoup, et ce système de récompense remplacerait avantageusement les distributions de prix ou autres qui produisent peu de résultats véritablement sérieux.

Mais il est temps de nous arrêter et de clore notre compte-rendu. En publiant l'*Hygiène scolaire*, M. Guillaume a rendu un grand service à l'instruction publique. Nous lui en sommes sincèrement reconnaissant pour notre part. Cet opuscule se lit avec plaisir. Quoique la matière qui y est traitée soit en elle-même sèche et aride, l'auteur nous l'a présentée dans une forme si agréable et correcte que l'on arrive malheureusement trop tôt à la dernière page.

Espérons que tous les cantons profiteront des recherches et des expériences qui y sont si nettement démontrées, et que l'ouvrage de M. le docteur Guillaume parera bientôt la bibliothèque de tout homme d'école.

F. GUÉRIG.

On souscrit chez Bridel, imprimeur à Lausanne, pour la publication d'un ouvrage de M. le pasteur Louis Burnier, intitulé : *Histoire morale et religieuse de l'Education dans le pays français*.

M. L. Burnier n'est pas un débutant dans la carrière littéraire. C'est un homme très connu, au contraire, dans le monde religieux par ses écrits, sa force logique. Le sommaire du livre qu'il va publier prouve aussi qu'il ne s'agit point d'un de ces écrits superficiels aussi vite composés qu'ils sont oubliés ensuite, mais d'une œuvre grave faite pour exciter la pensée et conçue dans le dessein fécond de tracer par des exemples le modèle à suivre dans la plus importante partie de l'Education, celle du cœur et de la volonté.

Une chose cependant, nous le disons franchement, nous étonne dans le programme du livre annoncé de M. Burnier. C'est l'absence totale dans ce sommaire de deux noms aussi révéchés qu'imposants, ceux du Père Girard et de M. Naville père, absence qui a d'autant plus lieu d'étonner, que la liste des auteurs étudiés par l'auteur est assez longue et contient plus d'un nom obscur ou peu connu,

comparativement à ces deux grands promoteurs de l'Education morale et religieuse dans les pays de langue française. A. D.

NOUVELLES SCOLAIRES.

Nous n'avons encore que bien peu de nouvelles à offrir à nos lecteurs. Nos correspondants officiels n'ayant pas été jusqu'à présent nommés dans chaque canton, cette lacune était inévitable. Nous allons cependant les entretenir un moment de l'EDUCATORE DELLA SVIZZERA ITALIANA, organe de la *Société des amis de l'éducation du peuple* du canton du Tessin.

Ce journal en est à sa sixième année d'existence. Le programme en est conçu avec un esprit large, des idées avancées. L'*Educatore* ne contient non seulement des articles sur l'éducation et l'instruction, mais s'occupe d'économie publique, de paupérisme, d'hygiène scolaire, d'économie agricole et domestique, de sciences naturelles, de bibliographie. A côté de ce cadre déjà vaste, il publie encore les actes de la Société tessinoise de *Secours mutuels*, des *poésies populaires*, des *variétés*. Nous allons oublier les *exercices pratiques* qui terminent chaque numéro, et que l'on aimerait à voir introduits dans notre jeune Revue pédagogique. L'EDUCATORE est sous la direction de M. le chanoine Guis. *Ghiringhelli*, homme d'école distingué et dont la réputation est très répandue.

C'est encore par les soins de la Société des amis de l'éducation du peuple que se publie l'*Almanacco popolare*, qui entre dans sa 21^e année. Il contient des articles très intéressants. F. G.

VAUD. — Le rapport présenté au Grand Conseil sur la loi sur l'instruction publique primaire, passe en revue les principales causes du ralentissement dans le progrès de l'instruction populaire de ce canton et cite spécialement les suivantes :

- 1° Le salaire insuffisant du régent primaire.
- 2° L'annulation du brevet de capacité par l'attestation des cinq ans de service.
- 3° L'insuffisance de surveillance et de contrôle de la part de l'autorité supérieure.
- 4° Le manque d'harmonie et d'unité dans l'enseignement, provenant de l'absence d'un programme déterminé et d'ouvrages d'enseignement uniformes.
- 5° Enfin, la mauvaise fréquentation des écoles.

L'opinion de M. de Miéville, membre de la Commission établie pour examiner ce projet de loi, mérite d'être relevée dans notre Revue.

« Il est à regretter que le projet de loi sur l'instruction primaire, l'un des chapitres de notre loi scolaire générale, n'ait pas été précédé du 1^{er} chapitre de cette loi, traçant à grands traits le cadre de l'instruction publique dans le canton de Vaud et organisant les autorités supérieures chargées de sa surveillance et de sa direction. Cette marche fut suivie en 1806, en 1834 et en 1846, et l'on s'en est bien trouvé. Il est encore à regretter que la loi sur l'Ecole normale primaire n'ait pas accompagné, ou plutôt n'ait pas fait corps avec le projet sur l'instruction primaire elle-même.

» Le cadre de l'Instruction publique entièrement tracé, l'on aurait mieux vu le but que les écoles primaires doivent remplir, non seulement comme moyen de donner l'instruction élémentaire à tous les citoyens, mais encore comme moyen de les préparer aux études d'un degré plus élevé. Pour bien organiser ce qui concerne les régents, il faudrait avoir un point de départ fixe et bien connu, celui des études faites à l'Ecole normale. Plus d'une fois cette lacune a embarrassé la commission et rendu ses discussions difficiles et leur résultat peu satisfaisant.

» Ce qui est plus important encore, c'est l'organisation des autorités supérieures de l'instruction publique. Ce serait étrangement méconnaître son importance et sa grandeur, de la considérer comme un simple service administratif et de placer à ce titre personnes et choses parmi les nombreuses et très diverses attributions du pouvoir exécutif. Ce serait les faire tomber sous l'empire de ce mécanisme bureaucratique qui dirige bien les affaires d'ordre matériel, mais dont les affaires d'ordre moral ne sauraient s'accommoder. Toutes les personnes qui comprennent la nature des choses et les conditions essentielles du pouvoir, reconnaissent que l'instruction publique ne peut être ni livrée à la seule industrie privée, ni gouvernée par une administration ordinaire comme les domaines, les finances ou les routes de l'Etat. Pour donner aux hommes chargés de l'enseignement la considération, la dignité et la confiance en eux-mêmes, il faut qu'ils soient groupés et liés entr'eux de façon à former un corps qui leur donne de la force, de la grandeur, une sérieuse influence et les libère des influences politiques, des idées de partis, en ces matières plus désastreuses qu'en toutes autres. Ce membre de la commission estime qu'auprès du département de l'instruction publique, devrait siéger un Conseil d'éducation essentiellement consultatif, mais ayant aussi une compétence propre. Il croit qu'un synode scolaire, composé non seulement de professeurs, instituteurs et régents, mais aussi et en majorité de laïques, si nous pouvons nous servir de ce mot, serait l'une des institutions les plus utiles. Il ne veut pas discuter à fond tous ces points, ni entrer dans les détails d'organisation; mais il a désiré que ces idées fussent consignées dans le rapport, à titre de réserve à son adhésion à l'entrée en matière. »

(Extrait de l'*Eclaireur*.)